# Aperçu
# du rapport annuel de Radio-Canada
# présenté au Conseil de la radiodiffusion
# et des télécommunications canadiennes
# pour la période de radiodiffusion
# 2001-2002

## 1. Contexte

Conformément aux exigences des décisions de renouvellement de licence du 6 janvier 2000 (décisions du CRTC 2000-1, 2000-2 et 2000-3), CBC/Radio-Canada est tenue de présenter un rapport annuel au CRTC sur ses principales activités. Les services suivants de Radio-Canada sont assujettis à cette exigence :

- Réseaux et stations de la Télévision anglaise;
- Réseaux et stations de la Télévision française;
- Réseaux de la Radio anglaise et de la Radio française;
- Newsworld et le Réseau de l'information (RDI).

Lorsque le CRTC a renouvelé les licences de ces services pour une durée de sept ans, il a fixé un certain nombre de conditions de licence, d'exigences et d'attentes. Les décisions imposaient en outre que la Société dépose, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport annuel sur ses résultats de l'année de radiodiffusion terminée le 31 août.

Ce document présente un sommaire de l'activité des services de CBC/Radio-Canada à l'égard des exigences fixées dans les décisions de renouvellement du CRTC.

Dans l'ensemble, nous sommes très heureux de nos résultats pour 2001-2002 et nous tirons une immense satisfaction du fait que CBC/Radio-Canada soit en mesure de présenter un excellent rapport au CRTC pour la deuxième année de suite.

La décision du gouvernement fédéral d'accorder à CBC/Radio-Canada un financement additionnel ponctuel de 60 millions de dollars pour chacun des deux derniers exercices a eu un effet positif immédiat sur la programmation. Nous avons respecté notre engagement envers le gouvernement de consacrer 100 % de ce financement à des initiatives de programmation dans les secteurs de la Télévision et de la Radio. Ce choix stratégique a permis à la Société de promouvoir encore davantage son mandat de radiodiffuseur public.

La Radio et la Télévision anglaises, la Première chaîne, ainsi que Newsworld et le Réseau de l'information (RDI) se conforment entièrement aux conditions de licence auxquelles ils sont assujettis ainsi qu'aux exigences et aux attentes énoncées dans les décisions de renouvellement.

En outre, nos services de télévision, qui sont tenus de produire un rapport sur la majorité des domaines et des enjeux énoncés dans les décisions de renouvellement du CRTC, démontrent une fois de plus cette année qu'ils ont non seulement atteint, mais bien souvent largement dépassé les exigences et les attentes du CRTC dans divers domaines revêtant une grande importance.

À la Radio française, La Chaîne culturelle s'est entièrement conformée aux conditions de licence, à l'exception de la programmation musicale de la catégorie 2, qui se situait légèrement au-dessous du seuil minimal de contenu canadien. Le réseau a déterminé les raisons de cette lacune et a mis en place des mesures de suivi additionnelles pour assurer une conformité en tout point à l'avenir.

## 2. Sommaire des résultats de la deuxième année

### a. Services de radio

#### Radio anglaise

La Radio anglaise a atteint ou dépassé l'ensemble des conditions pour la deuxième année de la période de licence.

La Radio anglaise a entièrement atteint ou dépassé les exigences en matière de contenu canadien pour la programmation des catégories 2 et 3 (musique), et ce , à Radio One et à Radio Two.

La décision de renouvellement du CRTC exigeait en outre que la Société présente un rapport d'étape sur l'extension du service de Radio Two à 50 % de la population de langue anglaise de chaque province et à 75 % de l'ensemble de la population canadienne de langue anglaise au cours des deux premières années de la période de licence.

Depuis l'entrée en service de l'émetteur de Radio Two à Corner Brook en mai 2002 visant à porter la desserte de Terre-Neuve à 50 %, toutes les provinces dépassent dorénavant l'exigence de 50 % fixée par le CRTC dans sa décision de renouvellement en janvier 2000.

Grâce aux nouveaux émetteurs entrés en service en 2002 à Mulgrave, en Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à Québec et à Sherbrooke, au Québec, le service de Radio Two est dorénavant accessible à au moins 75 % de la population de langue anglaise dans ces deux provinces. Les demandes d'extension des services en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique déposées auprès du CRTC permettront, lorsqu'elles auront été approuvées et après la mise en œuvre, d'offrir le service à au moins 75 % de la population de ces provinces également.

#### Radio française

La Radio française a atteint ou dépassé ses conditions de licence pour l'année de radiodiffusion 2001-2002, à une seule exception.

La Chaîne culturelle doit maintenir un niveau minimal mensuel de contenu canadien dans la programmation de la catégorie 3 (musique classique et jazz) et de la catégorie 2 (musique générale populaire). Pendant plusieurs mois cette année, la Chaîne culturelle est passée en dessous du niveau minimal de contenu canadien dans la catégorie 2, alors qu'elle dépassait largement le niveau minimum dans la catégorie 3.

Cette situation problématique est en partie attribuable à la nature même de la programmation de la Chaîne culturelle. Plus de 80 % de la programmation est consacrée à des sélections musicales de la catégorie 3. Par conséquent, les lacunes observées dans la catégorie 2 portent

sur un nombre moins élevé de sélections musicales. Ainsi, la majorité des lacunes de programmation était attribuable au fait qu'il manquait six chansons canadiennes au plus par mois.

La Radio française a évalué la situation et a pris des mesures correctives afin d'assurer une programmation constituée à 50 % de musique populaire canadienne. Nous sommes convaincus que ces mesures permettront de garantir que la Chaîne culturelle respecte en tout point les conditions de licence en matière de contenu canadien.

Depuis l'audience de renouvellement, la Radio française a considérablement accéléré son programme pour assurer que les Canadiens dans toutes les provinces soient en mesure de recevoir et d'apprécier le service de la Chaîne culturelle.

- Les habitants de Winnipeg et de Vancouver bénéficient dorénavant des nouveaux services mis en ondes en 2002 : par conséquent, au moins 50 % de la population de langue française dans ces deux provinces peuvent recevoir la Chaîne culturelle. Le CRTC vient tout juste d'approuver une demande visant à étendre le service à Victoria.

- L'extension de ce service à Victoria et à Winnipeg répond à l'exigence du CRTC voulant que la Chaîne culturelle étende sa desserte à toutes les capitales provinciales avant la fin de la période de licence.

- Dans ses avis publiés le 30 avril et le 7 mai 2002, le CRTC a approuvé la demande, déposée en 2002, relativement à la mise en service de 18 nouveaux émetteurs pour étendre la diffusion de la Chaîne culturelle. La construction et l'entrée en service de ces émetteurs permettront d'accélérer l'augmentation de la desserte en 2003. Lorsque tous ces émetteurs seront opérationnels, 90 % de la population francophone du Canada aura accès à la Chaîne culturelle.

Enfin, le CRTC avait exigé que le service de la Radio française remplace les stations affiliées de Ville-Marie et de La Tuque par le service de radio complet. La Société a réalisé d'importants progrès à cet égard et les demandes de désaffiliation de ces deux services déposées auprès du CRTC en mai 2002 la rapprochent de cet objectif. Si le CRTC approuve ces demandes, la Société se conformera entièrement à cette exigence dès le début de la nouvelle période de licence.

## b. Services de nouvelles spécialisés

### Newsworld et le RDI

Au moment du renouvellement des licences, le CRTC a autorisé Newsworld et le RDI à augmenter leurs tarifs. Ces augmentations de tarifs reposaient sur un ensemble d'améliorations qui devaient être apportées aux deux services de programmation, dont elles doivent rendre compte dans le cadre du dépôt du rapport annuel. Les activités des deux services se sont entièrement conformées aux conditions de licence.

Les principales réalisations de **Newsworld** en 2001-2002 comprennent :

- Le niveau de contenu canadien du service continue de dépasser le niveau minimum de 90 % exigé par la condition de licence.

- 95 % de la grille de programmation quotidienne de Newsworld proposait des sous-titres codés, dépassant la cible de 90 % imposée par le CRTC pour septembre 2002. À compter du 1er novembre 2002, 100 % du contenu des émissions diffusées par CBC Newsworld offriront des sous-titres codés, englobant la programmation régulière et les nouvelles de dernière heure en direct, les autopublicités ainsi que les publicités produites par CBC/Radio-Canada. En outre, CBC/Radio-Canada encouragera ses annonceurs à intégrer le sous-titrage codé dans toutes les annonces produites à l'extérieur.

  Newsworld a également augmenté ses projets transculturels en collaboration avec le RDI, avec lequel le service s'est engagé pour une nouvelle saison complète (23 épisodes) de l'émission *Culture-Shock/Culture-choc* au coût de 435 000 $ pour Newsworld en 2002, contre 240 000 $ l'année précédente. Les réalisations notables du **RDI** pour l'année écoulée incluent :

- Les émissions canadiennes représentent environ 97 % de la grille de radiodiffusion en 2001-2002.

- Le RDI a dépassé les exigences minimums de la condition de licence à l'égard du sous-titrage codé, autant en termes des dépenses que de pourcentage des émissions offrant le sous-titrage codé, auxquelles elle a affecté un budget de 381 000 $, qui a permis d'augmenter à 45 % les émissions offrant le sous-titrage codé, dont 66 % entre 18 h et minuit et 79 % aux heures de grande écoute, entre 19 h et 23 h.

- Le RDI a accru sa programmation en direct et d'intérêt spécial grâce à plusieurs mesures importantes.
  - Le réseau produit et diffuse une émission hebdomadaire en direct et en extérieur, intitulée *En Direct*, à partir des établissements régionaux situés dans le Canada Atlantique, au Québec, en Ontario et dans l'Ouest.

- À l'automne 2001, le RDI a fait l'acquisition de trois nouveaux cars de reportage déployés dans la région du Saguenay au Québec, en Ontario et dans l'Ouest.

- Le RDI participe à un nombre supérieur de coentreprises en collaboration avec Newsworld, augmentant de 13 à 23 le nombre d'épisodes de l'émission *Culture-Shock/Culture-choc*. Par ailleurs, les deux services ont continué de collaborer afin d'élargir leur couverture journalistique à l'échelle du Canada.

## c. Services de télévision de CBC/Radio-Canada

Nos deux services de télévision ont atteint ou dépassé l'ensemble des exigences imposées dans les décisions de renouvellement du CRTC. Nous présentons ci-dessous certaines des réalisations importantes de la Télévision anglaise et de la Télévision française au cours de l'année de radiodiffusion écoulée.

**Télévision anglaise**

**i) Achèvement du processus de transformation**

La transformation de la Télévision anglaise, soit sa nouvelle orientation stratégique adoptée au début de la période de licence actuelle, est en grande partie mise en œuvre. Le plan de transformation visait à apporter des modifications précises à la programmation des réseaux afin de mettre l'accent sur le volet public du mandat de la « télévision publique canadienne ». Notre premier rapport annuel présentait un certain nombre des réalisations dans le cadre de la transformation de la Télévision anglaise au cours de la première année de la période de licence. Ce deuxième rapport présente les nouvelles initiatives et réalisations de la deuxième année de la période de licence.

Les réalisations notables au cours de l'année de radiodiffusion 2001-2002 sont les suivantes :

- La Télévision anglaise a rempli la condition de licence exigeant qu'elle diffuse 5 heures par semaine d'émissions régionales prioritaires pendant les heures de grande écoute (de 19 h à 23 h) dont les prises de vue principales sont réalisées à plus de 150 km de Toronto.
  - En 2001-2002, la Télévision anglaise a diffusé en moyenne 5,2 heures par semaine d'émissions régionales prioritaires admissibles.
  - La grille quotidienne de la Télévision anglaise comptait 23 heures par semaine d'émissions prioritaires produites dans les régions.

- Le sous-titrage codé est offert pour 100 % de la grille de programmation entre 6 h et minuit, et 98 % de la grille de programmation quotidienne, y compris la période après minuit. Au 1er novembre 2002, 100 % de la grille de programmation de la Télévision anglaise, y compris les nouvelles de dernière heure, les pauses-indicatif et le matériel d'autopublicité produits par CBC/Radio-Canada comportaient des sous-titres codés.

- Le niveau de contenu canadien aux heures de grande écoute a atteint 86 %, par opposition au niveau de 80 % fixé par le CRTC.

- Les productions indépendantes représentent à présent 72 % des émissions autres que de nouvelles et de sports, contre 67 % au cours de la première année de la période de licence. De plus, les productions indépendantes représentent 73 % de la programmation régionale

- Les productions régionales du réseau ont augmenté à 39,6 heures par semaine, contre des attentes de 36 heures

- Le nombre d'heures de coproductions ou d'échanges entre la Télévision anglaise et la Télévision française a considérablement augmenté, atteignant un total de 83,5 heures en 2001-2002, soit plus du double des 40 heures fixées comme référence dans les attentes du CRTC.

- La Télévision anglaise a présenté des émissions consacrées aux arts de la scène canadiens, dont 20 prestations canadiennes diffusées aux heures de grande écoute en 2001-2002, alors que les conditions de licence en exigeaient 12. Ce total augmente à 28 prestations canadiennes si l'on tient compte des émissions diffusées pendant la journée complète.

- Les émissions de sport amateur représentent 56 % de l'ensemble des émissions de sport.

- La Télévision anglaise offre à présent une moyenne hebdomadaire de 22,5 heures d'émissions pour enfants par semaine, contre 15 heures demandées par le CRTC et les émissions canadiennes entièrement nouvelles et originales représentent 3,8 heures par semaine de cette programmation.
  - L'ensemble des émissions pour enfants, incluant un vaste échantillon des meilleures émissions du reste du monde, est à présent diffusé sept jours sur sept, pour un total de 32,3 heures par semaine, le tout sans publicité.
  - Les émissions jeunesse représentent en moyenne 6,7 heures par semaine, contre des attentes de 5 heures par semaine fixées par le CRTC.

**Télévision française**

Voici quelques-unes des réalisations notables de l'année de radiodiffusion 2001-2002 :

- La Télévision française a entièrement respecté les conditions de sa licence relativement à la diffusion de trois heures hebdomadaires de musique, de danse et d'émissions de variétés aux heures de grande écoute.

- Les émissions pour enfants et pour jeunes ont une fois de plus dépassé les attentes et les conditions de licence du CRTC, avec 22 heures d'émissions pour enfants, dont 4 heures d'émissions originales et 2 heures d'émissions jeunesse diffusées chaque semaine.

- Le contenu canadien de la grille quotidienne s'élevait à 78 %, tandis que le contenu canadien aux heures de grande écoute s'élevait à 87 %, dépassant largement le niveau de 80 % fixé par le CRTC.

- La Télévision française a également diffusé 22,5 heures de longs documentaires provenant du secteur de la production indépendante aux heures de grande écoute, dépassant l'engagement de la Société à diffuser 18 longs documentaires par année accepté par le CRTC.

- Les productions régionales ont également largement dépassé les attentes, avec un total de 310 heures d'émissions régionales diffusées au cours de l'année, dont 20 heures aux heures de grande écoute. En moyenne, le réseau a diffusé 5 heures de productions régionales chaque semaine.

- Le réseau a continué de diffuser des longs métrages canadiens, dont 23 premières diffusions originales et deux rediffusions pour chaque long métrage au cours de l'année de radiodiffusion 2001-2002

## 3. CBC/Radio-Canada et Internet

CBC/Radio-Canada continue de prendre d'importantes mesures pour améliorer les services offerts aux Canadiens dans toutes les régions du pays. Ces dernières années, la Société a élargi la portée de sa programmation par une variété d'activités sur Internet. Par exemple :

- Au cours de l'année écoulée, la Radio et la Télévision anglaises ont concentré leurs efforts sur des mesures conçues à « accorder la priorité à l'utilisateur » sur le site cbc.ca. Ces efforts ont donné lieu à un plus grand nombre de coproductions, tels que l'émission spéciale de commémoration du 11 septembre. Par ailleurs, ces efforts visaient à améliorer l'expérience des utilisateurs en offrant des outils de navigation clairs et des outils de recherche efficaces, en uniformisant le contenu et en regroupant les zones de contenu – nouvelles et actualités, jeunesse, sports et arts et divertissement.

- La Radio anglaise a également continué d'assurer la promotion de nouveau contenu novateur tels que les « médias d'avant-garde » par l'entremise des sites Web de radio, par exemple, NewMusicCanada.

- La Radio et la Télévision françaises ont uni leurs efforts afin d'atteindre leur objectif qui est d'assurer un service public essentiel pour les canadiens francophones à l'aide d'Internet et à élargir le portail Radio-Canada afin d'offrir un contenu de grande qualité traitant de sujets particuliers, notamment, les nouvelles, la culture, les jeunes, les régions du Canada, les sports et les archives.

Les activités des Nouveaux Médias de Radio-Canada continuent de cibler les six créneaux de public suivants :

1. public général à l'échelle nationale (c.-à-d., cbc.ca et radio-canada.ca)
2. les régions (c.-à-d., calgary.cbc.ca, radio-canada.ca/alberta)
3. les enfants (c.-à-d., cbc4kids.ca, fd6)
4. les jeunes (c.-à-d., 120seconds.com et *bandeapart.fm*)
5. le monde des affaires (cbc.ca/business)
6. les établissements d'enseignement (radio-canada.ca/education)

Nous continuons de livrer notre contenu au public grâce à une utilisation optimale de la bande étroite (service Internet ordinaire par les lignes téléphoniques) et de la large bande (câblodistribution, par les lignes téléphoniques ou services sans fil) ainsi que des plateformes de distribution sans fil (téléphones SCP, ordinateurs de poche Palm Pilot, téléavertisseurs). Et nous restons à l'affût de nouvelles occasions de partenariat, autant en matière de développement et de distribution de contenu, qui offrent la possibilité de tirer le meilleur parti des ressources de Radio-Canada.

## 4. Conclusion

Les rapports ci-joints pour chacune des composantes médias de Radio-Canada témoignent des succès et des réalisations en matière de programmation de chacun des services de radio et de télévision de CBC/Radio-Canada au cours de la dernière année de radiodiffusion couverte par le rapport annuel présenté au CRTC.

Le 30 novembre 2002
Affaires réglementaires de la Société Radio-Canada